

Désignation des commissions pour la législature du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026

Le membre 1^{er} nommé est, « en principe », désigné Président de sa Commission mais les Commissions peuvent s'arranger à l'interne.

Cette LISTE annule et REMPLACE celle datée du 01.07.2023.

Commissions élues par le bureau du Conseil communal pour la durée de la législature

1. Urbanisme et aménagement du territoire (5)
Seydoux Dominique, Isaz Olivier, Marlève Karim, Martin Thomas, Bruttin Alexis.
2. Sécurité (5)
Gutschmidt Gunnar, Demaurex Jean-Manuel, Vionnet Yves, Thomet Julien, Gashi Astrit.
3. Sécurité routière (5)
Candil Marie-Agnès, Demaurex Jean-Manuel, Guenzi Bernard, Dubey Sébastien, Pittet Anthony.
4. Réseau d'égouts et épuration (5)
Baud Aurélien, Michellod Denis, Yenni Nicolas, Paris Christophe, Marzullo Michele.
5. Infrastructures et environnement (5)
Bataillard Roger, Casale Marcello, Millioud Raymond, Vaney Laurent, Michaud Corine.
6. Domaines et bâtiments, constructions, rénovations (5)
Martin Jean-Pierre, Cherpit Laurent, Despont Cédric, Isaz-Vuichard Laurence, Gashi Astrit.
7. Règlements (3)
Burri Alain, Gindroz Francine, Isaz Philippe.
8. Véhicules communaux (5)
Gutschmidt Gunnar, Candil Marie-Agnès, Hoyois Christian, Thomet Julien, Delmonico Cédric
9. Pompiers (3)
Cherpit Laurent, Hoyois Christian, Michellod Denis.
10. Recensement installations énergies renouvelables (5) (**PV 20.06.2019**) chapeauté par M. Chatelan.
Isaz Philippe, Burri Alain, Millioud Raymond, Martin Dominique, Marzullo Michele.

Commission de gestion et des finances (3+1) élue pour un an par le Conseil (du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024)

Président : Martin Jean-Pierre ; 1^{er} membre : Bruttin Alexis ; 2^{ème} membre : Gashi Astrit ;
suppléant : Marlève Karim.

Commissions permanentes élues par le Conseil communal lors de l'assermentation pour la durée de la législature

1. Délégation communale à l'ASIRE (2 + 2) (rétribués directement par ASIRE, B. Guenzi dixit le 08.06.2016)
Guenzi Bernard et Candil Marie-Agnès + suppléants : Isaz-Vuichard Laurence et Casale Marcello
2. Délégation communale à l'EFAJE (2 + 1)
Michaud Corine et Gindroz Francine ; + suppléant : Delmonico Cédric
3. Commission de recours pour la perception des contributions publiques communales (5)
Demaurex Jean-Manuel, Despont Cédric, Burri Alain, Guenzi Bernard et Dubey Sébastien
4. Délégation communale à l'AEM (2 + 1)
Bataillard Roger et Martin Thomas ; + suppléant : Paris Christophe (rétribués directement par AEM)
5. Commission informatique (3)
Delmonico Cédric, Bruttin Alexis et Martin Thomas.

Commissions permanentes désignées par la Municipalité pour la durée de la législature

1. Commission de salubrité (4)
Favre Pascal (syndic) Alain Burri et Millioud Raymond (conseillers communaux), Dr Bertoncini Claude.